



PARKEA BATON ROMPU 90
Chêne Classic/Authentique Topaze

REF : PARK1020644



TYPE DE REVÊTEMENT	Parquet contrecollé	-
DESSIN	Parquet contrecollé monolame extra-large fabriqué selon la norme EN 13489 Rainure - Languette	-
CARACTÉRISTIQUES	Essence : Chêne	-
	Provenance : France	-
	Choix de bois : Classic/Authentique - bois clair et sombre, noeuds noirs, noeuds bouchés, noeuds partiellement ouverts, maille, discoloration, traces noires, fentes. La taille des noeuds est proportionnelle à la largeur des lames.	-
	Finition : Topaze - brossé verni mat / Vernis Ecostrong - Brillance (gloss) : 4/6	-
DESCRIPTION	Largeur : 90 mm	-
	Longueur : 590 mm	-
	Épaisseur : 12 mm	EN 14342 : 2013
	Parement : 2,5 mm	-
	Masse volumique moyenne minimale : 500 (Kg/m ³)	EN 14342 : 2013
	Support : HDF*	-
	Contrebalancement : Déroulé en bois	-
	Profil : 4 chanfreins	-
COLISAGE	M ² /colis : 1,91	-
	Colis / palette : 32	-
	M ² / palette : 61,12	-
	Poids / palette : 605,1 kg (parquet uniquement)	-
	Poids/m ² : 9,9 kg	-
CLASSEMENTS	Classe d'usage : 23 / Usage domestique Elevé	-
	Classement Feu : Dfi-s1	EN 14342 : 2013
PERFORMANCES TECHNIQUES	Conductivité thermique (W/m.K) : 0,15	EN 14342 / Chapitre 4.7
	Résistance thermique (m ² .K/W) : 0,08	EN 14342 / Chapitre 4.7
ENVIRONNEMENT	Formaldéhyde : E1	EN 717-1
	Teneur en pentachlorophénol : PCP ≤ 5 ppm	-
	Émissions de COV **(Décret n°2011-321) Classe A+	ISO 16000
	Émissions CMR 1&2*** (Arrêté n°DEVPO910046A) < 1µg/m ³	ISO 16000
	Durabilité biologique : Classe de risque 1	EN 335

*HDF : Panneau bois à Haute Densité de Fibres

**COV : Composés Organiques Volatils

***CMR 1&2: Cancérigènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

MISE EN OEUVRE



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Pose flottante avec polyane +
sous-couche ou collage en plein



Collage en plein
obligatoire



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)





PARKEA BATON ROMPU 90
Chêne Zenitude Bois Flotté

REF : PARK1022020



TYPE DE REVÊTEMENT	Parquet contrecollé	-
DESSIN	Parquet contrecollé monolame extra-large fabriqué selon la norme EN 13489 Rainure - Languette	-
CARACTÉRISTIQUES	Essence : Chêne	-
	Provenance : France	-
	Choix de bois : Zenitude - bois clair et sombre, noeuds noirs, noeuds bouchés, noeuds partiellement ouverts, discoloration, fentes, gerces, traces de coeur, aubier. Choix avec toutes les singularités du bois sans limite. La taille des noeuds est proportionnelle à la largeur des lames	
	Finition : Bois Flotté - brossé verni mat aspect bois brut / Vernis Ecostrong - Brillance (gloss) : 4/6	
DESCRIPTION	Largeur : 90 mm	-
	Longueur : 590 mm	-
	Épaisseur : 12 mm	EN 14342 : 2013
	Parement : 2,5 mm	-
	Masse volumique moyenne minimale : 500 (Kg/m ³)	EN 14342 : 2013
	Support : HDF*	-
	Contrebalancement : Déroulé en bois	-
	Profil : 4 chanfreins	-
COLISAGE	M ² /colis : 1,91	-
	Colis / palette : 32	-
	M ² / palette : 61,12	-
	Poids / palette : 605,1 kg (parquet uniquement)	-
	Poids/m ² : 9,9 kg	-
CLASSEMENTS	Classe d'usage : 23 / Usage domestique Elevé	-
	Classement Feu : Dfi-s1	EN 14342 : 2013
PERFORMANCES TECHNIQUES	Conductivité thermique (W/m.K) : 0,15	EN 14342 / Chapitre 4.7
	Résistance thermique (m ² .K/W) : 0,08	EN 14342 / Chapitre 4.7
ENVIRONNEMENT	Formaldéhyde : E1	EN 717-1
	Teneur en pentachlorophénol : PCP ≤ 5 ppm	-
	Émissions de COV **(Décret n°2011-321) : Classe A+	ISO 16000
	Émissions CMR 1&2*** (Arrêté n°DEVPO910046A) : < 1µg/m ³	ISO 16000
	Durabilité biologique : Classe de risque 1	EN 335

*HDF : Panneau bois à Haute Densité de Fibres

**COV : Composés Organiques Volatils

***CMR 1&2: Cancérigènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

MISE EN OEUVRE



Pose flottante avec colle selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Pose flottante avec polyane + sous-couche ou collage en plein



Collage en plein obligatoire



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

